

Fiche GéoCadastre

« Visualiser les règles d'urbanisme »

Il y a plusieurs façons de visualiser les règles d'urbanisme sur l'application « Cadastre & Urbanisme ». En effet, cela dépend si l'on veut connaître les règles sur une parcelle donnée ou sur un territoire plus large.

A/ Je veux connaître les règles d'urbanisme inhérentes à une parcelle

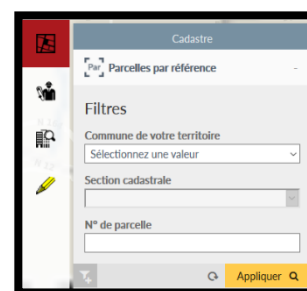
B/ Je veux connaître les règles d'urbanisme de manière générale sur un territoire

A/ Je veux connaître les règles d'urbanisme inhérentes à une parcelle

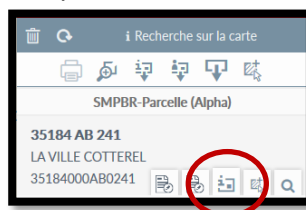
1) Je réalise une recherche de parcelle par référence, grâce à l'onglet à gauche

OU

1) Je clique directement sur la parcelle qui m'intéresse avec l'outil d'interrogation



2) En passant la souris sur le résultat de la recherche qui s'affiche sur la droite de l'écran, je peux accéder à la **fiche parcelle** présente comme ci-contre



3) La fiche s'affiche alors avec les précisions des règles d'urbanisme dans la partie « Zonages »

Zonages	
Informations Zonages (à titre indicatif)	
information surfacique : Droit de préemption urbain : 04 (DPU) (3 171 m² / 100.0 %)	
information surfacique : Classement sonore des infrastructures de transport : 14 (SON) (3 171 m² / 100.0 %)	
information surfacique : Droit de préemption urbain : (DPU) (3 171 m² / 100.0 %)	
information surfacique : Classement sonore des infrastructures de transport : (SON) (3 171 m² / 100.0 %)	
zone PLU : Zone urbaine d'implantation des services publics ou équipements collectifs d'intérêt général : U (UG) (3 171 m² / 100.0 %)	
zone PLU : Zone urbaine d'implantation des services publics ou équipements collectifs d'intérêt général : U (UG) (3 171 m² / 100.0 %)	

En cliquant sur les liens, j'accède directement aux documents du PLU liés à ces règles (le règlement d'urbanisme ou les annexes spécifiques liées aux contraintes ou informations d'urbanisme, comme les délibérations de DPU par exemple).

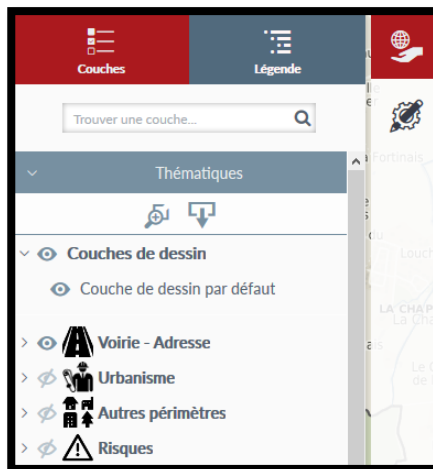
⚠ Attention, le cadastre est mis à jour chaque année avec les données N-1. Il se peut que les dernières divisions de parcelles ne soient pas présentes. Les fiches seront donc indisponibles. ⚠

Dans ce cas-là, il est nécessaire d'aller au B/

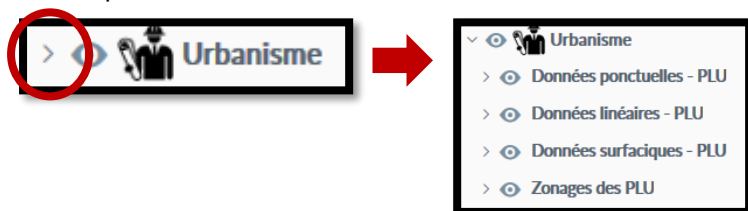
B/ Je veux connaître les règles d'urbanisme de manière générale sur un territoire

1) Je rends visible les couches cartographiques liées à l'urbanisme dans l'onglet « Cartes » à droite de l'écran

Je rends l'œil visible



2) L'ensemble des couches cartographiques du groupe « Urbanisme » vont alors s'afficher sur la carte. Je peux les masquer de manière individuelle en entrant dans le groupe « Urbanisme via la petite flèche présente sur le côté comme ci-contre



3) Ensuite, je dois activer « les recherches éligibles au clic » via l'outil d'interrogation. Pour cela, je clique sur le petit « 1 » sous l'outil d'interrogation comme ci-dessous

Il faut cocher les couches cartographiques liées à l'urbanisme comme ci-contre

Puis cliquer sur le symbole en rouge

4) Enfin, il suffit ensuite de cliquer sur la carte là on on veut l'information. Les résultats s'afficheront sur la droite de l'écran, je peux accéder aux détails des informations en cliquant sur la fiche

